Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein

Band: 1 (1892)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pédantesque ou alors ils sont dictés par 'egoisme, afin de conserver le plus longtemps que possible une source féconde pour la grande bourse insatiable de l'état.

De l'aplanissement de ces inconvénients dépend la réalisation de tous les autres projets d'amélioration que la société suisse

projets d'améhoration que la soctete suisse des hôteliers a mis sur son programme.

Il sagit donc de deraciner le mal et ne pas se tenir pour vaincu jusqu'à ce que nous soyons arrivé au but préposé, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'industrie suisse des hôtels soit considérée à sa juste valeur et soit traitée de la manière, dont elle a, par son importance industrielle et son influence efficace sur le développement de l'économie national un droit d'être traitée par l'état et national, un droit d'être traitée par l'état et par la loi. Il est vrai qu'une certaine atten-tion lui a toujours été décernée par les autoritées, mais cette attention exagérée et mal placé se portait uniquement sur les revenus individuals apparent sur les revenus individuels, quand il sagissait de doubler les impôts.

Le moyen de remedier à cet état de chose, de diriger l'attention des autoritées sur l'industrie des hôtels, se trouve en première ligne dans un exposé statistique sur la valeur et l'importance de cette industrie et ensuite, il importe de faire valoir cet exposé auprés des autoritées douanières et au-prés de la legislature. En dernier lieu il sagit de faire valoir les droits qui en surgis-sent, en présentant des lois conformes au but.

Un autre point dans notre sphère d'acsonder le terrain, sur lequel tivité sera de le patron et l'employé se trouve face à face; une question très delicate, il est vrai, mais en s'y prenant bien, le resultat ne sera pas a regretter. La question sociale a en partie son droit d'être mise à l'ordre du jour et si le traitement de cette question a pu être ajourné jusque maintenant, c'est uniquement, qu'oreilles sourdes. Néanmoins il arrivera un jour où l'esprit du siècle nous imposera la solution de ce problème. L'industrie suisse des hôtels n'a pas encore trop ressentila marche mysterieuse et les sourdrs menées des agitateurs socialistes et, disons le en l'honneur des employés d'hôtel de la suisse, l'honneur des employés d'hôtel de la suisse, s'ils ont eu à se plaindre, ils ont toujours cherchés à y remedier par des moven pacifique. par une entente réciproque entre employé et patron. Ici il importe d'ajouter que si les employés ont leurs question sociale vis-à-vis des patrons, ces derniers ont egalement la leur vis-à-vis des employés et pour arriver à une solution satisfaisante, l'échange franc et sincère des opinions en est le seul et unique moyen, tandis que le moyen brusque, à vouloir arriver par la force moven brusque, à vouloir arriver par la force ment l'une après l'autre à la discussion dans et l'obstination n'aboutirait à rien et ce proet l'obstination n'aboutirait à rien et ce pro-cédé ne serait aucunement ni dans l'intérét leurs portent tout l'intérét que ces questions d'une bonne entente ni dans celui du déve-loppement de l'industrie des hôtels. Que le

suivantes: question d'apprentissage, question des gages, question du travail et la question d'école professionnelle. Par la réalisation de ces quatre projets une grande partie de la question sociale se vide d'elle même.

Le placement du personnel, cette plaie ruineuse pour l'employé et préjudiciable aux patrons n'a été apprecié qu'à sa juste valeur et l'établissement d'un bureau central de placement par la société suisse des hôteliers a tant que possible remédié a cette inco-vénient. Ce bureau de placement a surtout été créé dans l'intérêt des employés, les placements se font sans aucune rétributions à payée, exceptée une faible taxe d'enregistre-ment. Tous les employés qui ont déjà eu à faire à des bureaux de placement particuliers savent ce que veut dire l'abolition des taxes de placement.

C'est encore notre tache de faire pros-perer ce bureau en surveillant à ce que chaque place vacant soit pourvu d'un employé dont ses aptitudes répondent aux capacitées exigées. L'expérience et les con-naissances acquises pendant les trois annés d'activité dans l'Union Helvétia nous rendra

cette tâche plus facile.

Si nous nous portons sur le terrain financier et individuel, c'est-à-dire sur le terrain de la publicité, nous rencontrons sur notre route un être, dont ses agissements mérite une plus grande attention de la part de cha-cun et surtout de notre part. C'est le «vampire de la réclame». Des centaines de mille francs par an disparraissent dans les poches de ces spéculateurs, lesquels, à quelques excéptions prés, portent autant d'intérêt au développement de l'industrie des hôtels comme une marâtre à ses enfants et dont la re-vanche pour l'argent reçu n'existe en rien-d'autre qu'en la promesse certaine de revenir l'année prochaine.

En raison de ces fait constatés la société suisse des hôteliers a mis la réforme de cette question importante sur son programme. Le remède pour l'amélioration consiste en un déposé statistique qui démontrera com-bien de centaines de mille francs par an

loppement de l'industrie des hôtels.

De nous chargé du rôle d'intermédiaire que mot au sujet de l'organe. Malgré nos dans ces questions sera notre seconde tâche.

Que le lecteur nous permet d'ajouter que que mot au sujet de l'organe. Malgré nos des questions sera notre seconde tâche.

Sous la même rubrique de notre pro- de défendre les intérêt de la société en par-gramme notons le règlement des questions ticulier et de l'industrie suisse des hôtels en général, autant qu'il est dans notre pouvoir, et de rédiger «l'Hôtel-Revue» dans ce sens, nous savons d'avance qu'une seul plume ne suffit pas pour tenir eveillé continuellement l'esprit de toute une corporation. Nous faisons donc appel au sentiment de confraternité et de solidarité de chacun, en le priant de s'associer à nous et de prendre une parte active à la discussion qui aura lieu dans l'organe, car un échange d'opinions et d'idées, même oppositionel, est dans l'intérét des questions du jour et sera un moyen préventif d'un traitement exclusif. Même à l'employé devra être accordé la parole dans l'organe, surtout dans les questions le concernant de prés. Ce moyen ménera les solutions plus promptement à less fer leur fin.

Ce qui dépendra de nous, rien ne sera négligé pour rédiger «l'Hotel-Revue» dans le sens, à ce quelle soit dans la société ce que le loup est dans la bergerie, c'est-à-dire «l'Hotel-Revue» devra animer les sociétaires, devra donner de l'impulsion et du mouvement dans la marche des affaires de la société et prevenir une léthargie prenant sou-vent le dessus. Mais l'organe devra également ètre un moven d'invitation et d'encouragement pour ceux qui sont restés à l'ecart jusqu'à présent, afin qu'ils se joinent à leurs collègues pour que la société devienne une puissance avec laquelle l'état et les autoritées seront obligés de compter

Pour eveiller ou pour augmenter l'intérét pour la société, de la part de la corporation des hôteliers de la suisse française, «l'Hotel-Revue» est redigée partiellement en fran-çais et nous espérons de pouvoir mettre, par ce procédé, les hôteliers de la suisse occidentale dans l'intérêt de la bonne cause.

A coté de ce meilleur moyen des moyens pour sauvegarder les intérêt de l'industrie des hôtels, c'est-à-dire à coté de l'organe, il reste un autre projet à mentionné, c'est la fondation d'une bibliothèque spéciale pour la société es ses intérêt. Le programme de la société contient des question à traitée qui demandent une étude approfondi de certaine branche du métier. Pour cette raison nous aurions préféré de mettre la question de la bibliothèque en tête du programme, car nous

voyons en elle un guide et une facilité pour le traitement des différentes motions.

Par cette occasion n'oublions pas de mentionner le livre d'adresse des hôtels suisse, un ouvrage qui est actuellement sur le point d'être achevé. Heureuse idée, la création de ce livre, car jusqu'à présent on avait dù se tenir à des livres d'adresse plus ou moins complèts.

complèts.

Par ce, nous terminons notre article d'introduction en nous recommandons ainsi que «l'Hotel-Revue» à la bienveillance de nos lecteurs.

La Rédaction.

Grosses Champagner

- Lager Ia Marken.

Marken.

Moët & Chandon. Heidsteck & Cie., G. H. Mumm & Cie.,
Louis Rederer, Veuve Cliequot. Pommery & Greno. H. Piper & Cie.,
A. de Montebello & Cie., Giesler & Cie., Théoph. Ræderer & Cie.,
Deutz & Geldermann, De St. Marceaux & Cie. (15)
Schweizer Marken: Bouvier Frères, Louis Mauler.
Deutsche Marken: Matheus Müller, Burgeff & Cie., Chr. Adt.
Kupferberg & Gie., Gebr. Feist & Söhne, Wachenheim.

Rooschüz & Cie., Bern.

MEYER, SIBLER & C'E

Cristall, ord. Hohl- & Tafelglas, Porzellan, Porzellan opaque & Steingut, Tischbestecke, Britannia-Metall, etc.

EN GROS ET EN DÉTAIL. Vollständige Einrichtungen für Hotels und Restaurants.

interialminterialminterialminterialmi Das Offizielle Central - Bureau

Schweizer Hotelier-Vereins

empfiehlt den Mitgliedern aufs Angelegentlichste sein

Central-Stellenvermittlungs-Bureau

Basel 7 St. Albananlage 7 Basel bei allfälligem Bedarf von Personal jedwelcher Branche. Der Bureau-Chef.

Telephon No. 1370. Telegramm-Adresse: Hôtelierverein Basel.

STATISTICS IN THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF

Die Conserven-Fabrik Seon (dargan) empfiehlt ihre vorzüglichen

Gemüse- und Früchte-Conserven.

Muster und Treis-Courants zur Verfügung.

"TIRE-BOTTES PERFECTIONNÉS"

Anerkannt beste Stiefel-Zieher für Männer, Frauen und Kinder passend



Durch kein neueres System erreicht, sämmtlichen weit überlegen an Eleganz, Solidität und Zweckmässigkeit,

Holzwaaren für Küche und Wirthschaftsbedarf. Prima Zeitungshalter =

A. Gehrig-Liechti, Embrach.

Poulard-Seid

bedruckte — Fr. 1.50 Cts. p. Met.

bis Frs. 6.55 (ca. 450) versch. Dessins u. Farben), sowie schwarze, weisse und farbige Seidenstoffe v. 85 Cls. bis Frs. 22.80 p. Met. — glatt, gestreift, karrirt, gemustert etc. (ca. 240 versch. Qual. u. 2000) versch. Farben, Dessins etc.) Seiden-Damaste von Fres. 2.10—20.50 Seiden-Grenadines "". 1.50—14.85 Seiden-Banlstoffe "". — 85—20.50 Seiden-Ballstoffe "". — 85—20.50 Seiden-Ballstoffe "". 16.65—77.50 Seiden-Pliische "". 1.90—23.65 Seiden-Pliische "". 1.90—23.65 Seiden-Pliische "". 1.95—23.65 $egin{array}{l} s. & 2.10 - 20.50 \\ 1.50 - 14.85 \\ 2.20 - 11.60 \\ -. 85 - 20.50 \\ 16.65 - 77.50 \\ 1.90 - 23.65 \\ -. 85 - 4.85 \\ 3.15 - 67.50 \\ \hline \end{array}$ Seiden-Masken-Atlasse Seiden-Spitzenstoffe Muster umgehend. Seiden-Fabrik G. Henneberg, Zürich.

GERSAU am Vierwaldstättersee.

Mache hiemit allen meinen Freunden, Bekannten und Kollegen die ergebene Anzeige, dass ich das seit 10 Jahren von mir geführte

Hôtel & Pension Hof Gersau

an Herrn Emil Meier-Römer von Baden (Kt. Aargau) verkauft habe. Derselbe hat das Haus bereits angetreten und wird das Geschäft auf seine Rechnung weiterführen. Indem ich für das mir bis anhin bewiesene Wohlwollen höflichst danke, bitte ich dasselbe auch meinem Nachfolger angedeiben zu lassen, und kann ich denselben als tüchtigen, sachkundigen Geschäftsmann nur empfehlen. Zugleich bitte ich, mir und meiner Familie ein freundliches Andenken hewahren zu wollen

Andenken bewahren zu wollen. $Hochachtungs {\bf vollst}$

P. Mayer zum «Frieden».

Gersau, Anfangs März 1892.

Tit.!

Höflichst Bezug nehmend auf die Anzeige meines Vorgängers, Herrn Paul Mayer, erlaube mir, Freunden und Bekannten, wie auch einem weitern Publikum mein gut eingerichtetes

Hôtel & Pension Hof Gersau

am Vierwaldstätter-See auf's Angelegentlichste zu empfehlen. Comfortable Zimmer, feine Küche, reingehaltene offene und Flaschenweine, aufmerksamste Bedienung.

Hochachtungsvollst

Emil Meier.

Gersau, den 4. März 1892.

Zu verpachten oder zu verkaufen

in Folge eingetretener Familienverhältnisse ein kleines

Bade- und Kur-Etablissement,

in schöner Lage, (14)
enthaltend 2 vorzägl. Mineralquellen, Kneipp'sche Einrichtungen etc.
Nähere Auskunft ertheilt kostenfrei Fr. Schärer, Notar in Bern.

Hôtel-Verkauf.

Eines der renomirtesten und grössern

Touristen-Hôtels I. Ranges der Schweiz

ist zu verkaufen.

ist zu verkaufen.
Reflektanten, die im Falle sind, eine Anzahlung von 2 bis
3 Hundert Mille Franken zu machen, erfahren Näheres bei gefälliger Mittheilung von Referenzen unter Chiffre H. T. 564 an das
Annoncen-Bureau Rud. Mosse in Basel. (18 M 564 B)

aus der I. Pilsner Actienbrauerei in Pilsen.

Münchner

aus dem Bürgerlichen Brauhaus in München. Spezialität: Flaschenbiere, pasteuris irt

Achtungsvoll emptiehlt sich

Allein-Vertretung für die Schweiz:

O. Ulmer-Hemmann, Schanzenberg, ZÜRICH.

Die

Metall-Buchstaben-Fabrikation

OTTO SAUTER, Ermatingen

→ Goldfirmen ≪ ••

für Hôtels, Pensionen, Restaurants, Brasserien, Magazine etc. in beliebiger Form und Grösse.

Preis-Courante gratis und franko.

Habana-Haus

Basel.

Für Hôteliers!

Torten-Papiere & Bouquet-Manchetten

emptichlt zu billigsten Preisen

die Papiermanufactur August Feldheim,

Zürich - Aussersihl.

Flaschen - Kapseln

in feinster Ausstattung liefern billigst R. Zimmerli & Cie.

Brandis bei Burgdorf.

Das bedeutendste

Bettfedern-Lager Harry UNNA in Altona

bei Hamburg versendet **portofrei** gegen Nach-nahme (nicht unter 10 Pfd.)

= gute neue = Bettfedern für 75 Cts das Pfund,

vorzüglich gute Sorte t Fr. 50 Cts., prima Halbdaunen nur 2 Fr., prima Ganzdaunen

nur 3 Fr. Verpackung zum Kostenpreis. Bei Abnahme von 50 Pfd. 5% Rabatt. Umtausch bereitwilligst. (11)

zusichernd ützen-Fabrikation Mägeli, Mützenfabrikant,

gen. 0.0

Preisgekrönte von E. PLAUT, Capstadt. = 18 goldene und silberne Medaillen. ===

Ueber 800 Verkaufsstellen.

Garantirt reine Naturweine.

Hochfeine Frühstücks - und Dessert - Weine. Medicinal-Weine ersten Ranges.

General - Dépôt für die Schweiz:

Carl PFALTZ, Basel,

Import feiner Südweine.

Den Tit. Hôtels werden besondere Yortheile gewährt.



La seules Bougies diplomées sont les marques déposées:

La Belle Suisse, Diamant, Brillant de la fabrique la plus ancienne

J. FRIEDERICH à GENEVE.

PREMIÈRE FABRIQUE SUISSE DE BEURRE D'OLEO MARGARINE FRAIS et FONDU.

Die **Senf- und Essig-Fabrik Buchs**

empfiehlt ihre beliebten sanitären und von den Hotels premier Rang seit einer Reihe von Jahren, sowie von Pharmacisten gekauften Fabrikate in **Senf** und **Essig**. (12)

Import von Oliven- und Sesam-Oelen. - Rhum, Cognac. Destillation von Qualitäts - Spirituosen.

Wein - Handlung.

Buchs St. Gallen | März 1892.

Königs von Rumänien

Seiner Majestät des

Jean Zogg.

Fisch-, Wildpret- und Geflügelhandlung



Besitzer der vorzüglichsten Rheinsalm-Fischereien. Spezialität: RHEIN-SALM.

Herausgegeben vom Offiziellen Centralbureau des Schweizer Hotelier-Vereins. Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler in Basel. Druck von K. J. Wyss, Basel.

Si B

10.1